

N°82
FEV
2023

Saint-Georges



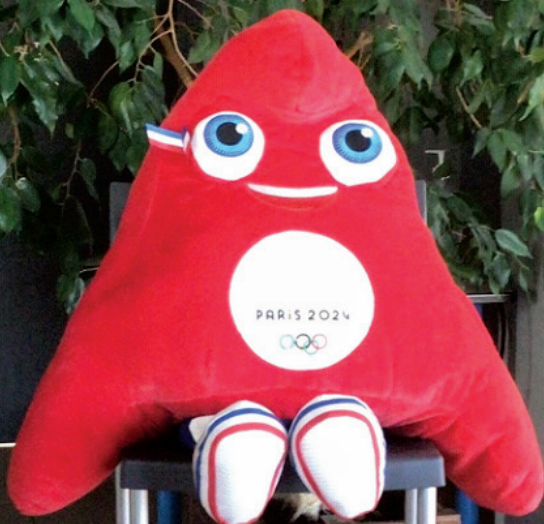
du Bois

Bulletin Municipal

Associations P26/33
Brèves P34/36
Notre commune P37/39

Enfance/Jeunesse P16/18
Perspectives P19
Conseil Municipal P20/24
Rétrospectives P25

Édito P2
Actualités P3/11
Travaux P12/13
Vie Scolaire P14/15



La mascotte des JO
Paris 2024 est installée à
l'accueil Périscolaire.

www.sgdb72.fr



Ce fut un grand plaisir de vous retrouver, environ 200 d'entre vous, à la cérémonie des vœux du 8 janvier à la salle associative. Il y avait deux ans qu'un tel rassemblement n'avait pu se tenir. En parallèle, la présentation du bilan et des projets 2023 est disponible sur la chaîne « YouTube ».

Avec l'année qui commence, nous allons d'abord achever la réalisation de la Maison d'Assistants Maternelles (M.A.M) à l'espace Trompe souris. Nous réaliserons ensuite les vestiaires du football qui prendront place à côté du nouveau terrain qui a été réalisé l'année dernière.

Un nouveau parking sera aménagé, lui aussi avec des ombrières photovoltaïques. Nous souhaitons aussi marquer la nouvelle année avec un développement de la « ronde verte », qui est un marqueur fort de la qualité de vie dans notre village. Le secteur du Panorama et le bord de l'Orne Champenoise seront reliés et ce dernier sera prolongé de quelques centaines de mètres.

Le développement de cette formidable opportunité d'offrir un cheminement qui a vocation à contourner l'ensemble du village est une volonté forte des élus municipaux.

Nous abordons 2023 avec confiance bien que la situation économique soit compliquée, notamment avec les augmentations de prix que nous subissons depuis un an. Les finances communales sont saines, celles de notre intercommunalité aussi. C'est-à-dire que vous ne connaîtrez pas de hausses fiscales dues à des décisions locales.

Le dynamisme de notre village se poursuivra en cette nouvelle année avec l'accueil de nouveaux habitants qui prendront possession des logements Sarthe Habitat du lotissement du Champ de la Grange. Quatre parcelles nouvelles seront aussi commercialisées en façade du lotissement du Val de l'Orne.

L'amélioration de notre environnement passera aussi par la poursuite des aménagements d'entrée de bourg, d'une part côté rue du Mans jusqu'au panneau d'agglomération et d'autre part rue de Souigné où un trottoir sera réalisé jusqu'à l'entrée de la « ronde verte » au pied du calvaire.

Les travaux d'extension du parking de la rue de Souigné permettront le stationnement de 15 véhicules supplémentaires.

La végétalisation de l'espace public est enfin un aspect important de nos actions 2023 avec plusieurs centaines d'arbres qui seront plantés au Parc des Hayes et à la Petite Pièce. Déjà une vingtaine de sapins provenant des familles qui ont décoré leur maison lors des fêtes de Noël, a été plantée il y a quelques jours.

2023 sera pleine d'initiatives afin que la qualité de vie dans notre commune continue à faire de Saint Georges un village où il fait bon vivre.

Bonne année nouvelle à tous, qu'elle vous apporte plein de moments de bonheur avec vos proches.

Franck BRETEAU

Maire de St Georges du Bois
accueil@mairie-sgdb.fr

Mise à jour du Plan d'Alerte et d'Urgence.

Ce dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile, et d'organisation de secours déclenchés en cas de nécessité, est une demande préfectorale. La Mairie de Saint Georges du Bois est chargée de tenir à jour le registre des bénéficiaires de la commune du Plan d'Alerte et d'Urgence, qui serait déclenché en cas de risques exceptionnels.

Dans ce but, nous demandons aux personnes déjà inscrites de signaler à la Mairie les modifications à apporter aux données déjà enregistrées telles que : **adresse, numéro de téléphone, personne à prévenir, ...**

PLAN D'ALERTE & D'URGENCE



Soyons attentifs aux autres !

Vous connaissez des personnes isolées, vulnérables ?

Les personnes résidant dans la commune de plus de 65 ans (plus de 60 ans pour les handicapés ou reconnus inaptes au travail) qui le souhaitent, sont invitées à demander à la Mairie leur inscription sur ce registre. Cette demande peut être faite par la famille, tuteur, médecin, au profit d'une personne âgée dans l'incapacité de faire la demande elle-même.

Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

- Trois bulletins par an
- Un site internet www.sgdb72.fr comptant plus de 4000 visites par mois
- Une application pour smartphone avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en facade de mairie

Projet d'Écoquartier Le Clos des Hayes : Pourquoi tant de retard?

Ce projet a vu le jour en 2019 et pourtant aucun début d'exécution n'est visible à ce jour. Que se passe-t'il ?

C'est le promoteur manceau Yeswimmo qui a été choisi pour réaliser ce projet de 36 maisons qu'il revendra dès les constructions réalisées à un bailleur social. Après avoir obtenu un premier permis de construire, la nature du sol a constitué une première surprise et les études alors réalisées ont fait ressortir un surcoût impossible à absorber. Une importante veine de sol argileux a été détectée, qui nécessitait la réalisation de fondations très spéciales à l'emplacement d'une partie des constructions.

Un autre projet est alors mis à l'étude, évitant la réalisation de constructions aux emplacements les plus exposés par la nature du sol. Un nouveau permis de construire est déposé puis accordé. C'est alors que la situation économique inflationniste vient à nouveau perturber le projet et les appels d'offres lancés par le promoteur font ressortir un nouveau surcoût à nouveau impossible à absorber. D'où un nouveau blocage de nature financière.

La question s'est alors posée de poursuivre ou d'abandonner le projet. Très vite, Yeswimmo nous confirme son souhait de le poursuivre. Un nouveau montage financier est trouvé ainsi qu'un nouveau partenaire, la société Mancelle d'Habitation, qui succède à Sarthe Habitat, lequel a fait part de son souhait de se retirer.

L'objectif est de solliciter des pouvoirs publics la possibilité de réaliser un nombre plus important de logements en « locatif intermédiaire », avec des loyers légèrement plus élevés, afin de pouvoir absorber une partie du surcoût lié à l'augmentation de la construction. Le projet de micro-crèche privé sera maintenu. La municipalité travaille avec les parties intéressées pour obtenir cette autorisation administrative.

Rendez-vous courant avril 2023 pour disposer de ce feu vert.



Entretien avec M. et Mme MERCIER, gérants du supermarché UTILE



Q1 : Vous avez un projet de modernisation de votre magasin, de quoi s'agit-il ?

R : Notre magasin est vieillissant, il est en l'état depuis l'ouverture en 2008. Il est temps de l'adapter aux attentes de la clientèle et aux besoins des habitants de la commune, qui sont de plus en plus nombreux.

Ainsi nous allons :

- Changer d'enseigne et passer U Express. C'est une enseigne plus dynamique et plus connue du grand public. Les clients pourront bénéficier des offres promotionnelles nationales et régionales et de la carte U valable dans tous les magasins. Les tarifs seront plus bas.
- La surface de vente sera agrandie de 150m² environ, nous passerons ainsi à 850m²
- De nouveaux services seront proposés.

Q2 : Pour les clients, quels seront, concrètement, les nouveautés à attendre ?

R : Un service « drive » sera ouvert ainsi qu'un rayon poissonnerie traditionnelle en fin de semaine. Nous développerons aussi un rayon traiteur et l'offre de produits, notamment de produits frais sera élargie.

Nous envisageons aussi étendre l'offre de location de véhicules U.

Q3 : Côté développement durable, quel effort envisagez-vous faire ?

R : A l'intérieur du magasin, l'éclairage sera entièrement renouvelé en LED. Les meubles « froid » seront sous forme de vitrines fermées, ce qui réduira la consommation énergétique. Sur l'aire de stationnement, nous souhaitons construire une ombrière photovoltaïque.

Q4 : Quand ce projet verra-t-il le jour ?

R : Notre souhait est que ce projet soit réalisé pour la fin de cette année. Nous sommes tributaires des délais de nos partenaires et des entreprises et c'est un peu compliqué en ce moment. Nous aurions aimé pouvoir réaliser cette modernisation l'année dernière mais l'explosion des prix dans le secteur de la construction et des équipements nous a imposé de retravailler le projet pour en maîtriser le coût.

Ouverture de la Maison d'Assistants Maternelles : «LES PETITS BOUTS EN TRAIN»



Les travaux de la M.A.M. «Les petits bouts en train» ont commencé en mars 2022. Malgré les quelques désagréments dus à l'inflation, les travaux touchent à leur fin et l'ouverture est prévue pour le 06 février 2023.

Une maison d'assistants maternelles est un lieu d'accueil dans lequel exerce de un à six assistants maternels au sein d'un local exclusivement réservé, sécurisé, adapté et propice aux besoins de chaque enfant.

Quelques semaines avant l'ouverture, nous avons rencontré Linda Dagoreau, Tatiana Massy, Mélanie Deguet et Elise Gaihard pour qu'elles nous présentent en quelques mots leur projet :

« Nous sommes 4 assistantes maternelles qui souhaitons mettre en commun notre savoir faire et partager nos expériences. Notre objectif est de travailler en équipe afin de rompre l'isolement, séparer la vie personnelle du professionnel. Nous souhaitons également familiariser les enfants à la vie en petite collectivité. Ce lieu adapté aux besoins de l'enfant permet une prise en charge individuelle, la socialisation et l'apprentissage. Dans notre projet nous mettons en avant la motricité libre, l'accompagnement des enfants en situation de handicap, l'écologie afin de sensibiliser dès le plus jeune âge à préserver notre environnement.

Nous nous engageons à faire les repas quotidiennement et nous fournir auprès des producteurs locaux. De plus, nous aimerions favoriser le lien intergénérationnel avec les aînés de notre commune. »





Photos de la M.A.M
en cours de travaux



Collecte des ordures ménagères : Calendrier 2023

Le calendrier des collectes (ordures ménagères et sélective) effectuées par le service Propreté de Le Mans Métropole pour l'année 2023 est disponible en téléchargement (vous pouvez le télécharger en scannant le Qr code).



SAINT-GEORGES-DU-BOIS / PRUILLÉ-LE-CHÉTIF

OM/CS

Collecte des ordures ménagères et collecte sélective (terrain sortir sur le boulevard à partir de 19 h)



Modification des jours de passage liée aux jours fériés

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 D FÉRIÉ	1 M	1 M	1 S	1 L FÉRIÉ	1 J	1 S	1 M	1 V	1 D	1 M FÉRIÉ	1 V
2 L OM/CS	2 J	2 J	2 D	2 M OM/CS	2 V	2 D	2 M	2 S	2 L OM/CS	2 J	2 S
3 M	3 V	3 V	3 L OM/CS	3 M	3 S	3 L OM/CS	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D
4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L OM/CS	4 M	4 S	4 L OM/CS
5 J	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L OM/CS	5 M	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M
6 V	6 L OM/CS	6 L OM/CS	6 J	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L OM/CS	6 M
7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V	7 L OM/CS	7 J	7 S	7 M	7 J
8 D	8 M	8 M	8 S	8 L FÉRIÉ	8 J	8 S	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V
9 L OM/CS	9 J	9 J	9 D	9 M OM/CS	9 V	9 D	9 M	9 S	9 L OM/CS	9 J	9 S
10 M	10 V	10 V	10 L FÉRIÉ	10 M	10 S	10 L OM/CS	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D
11 M	11 S	11 S	11 M OM/CS	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L OM/CS	11 M	11 S FÉRIÉ	11 L OM/CS
12 J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L OM/CS	12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 V	13 L OM/CS	13 L OM/CS	13 J	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L OM/CS	13 M
14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V FÉRIÉ	14 L OM/CS	14 J	14 S	14 M	14 J
15 D	15 M	15 M	15 S	15 L OM/CS	15 J	15 S	15 M FÉRIÉ	15 V	15 D	15 M	15 V
16 L OM/CS	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D	16 M	16 S	16 L OM/CS	16 J	16 S
17 M	17 V	17 V	17 L OM/CS	17 M	17 S	17 L OM/CS	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D
18 M	18 S	18 S	18 M	18 J FÉRIÉ	18 D	18 M	18 V	18 L OM/CS	18 M	18 S	18 L OM/CS
19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L OM/CS	19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 V	20 L OM/CS	20 L OM/CS	20 J	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L OM/CS	20 M
21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V	21 L OM/CS	21 J	21 S	21 M	21 J
22 D	22 M	22 M	22 S	22 L OM/CS	22 J	22 S	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V
23 L OM/CS	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D	23 M	23 S	23 L OM/CS	23 J	23 S
24 M	24 V	24 V	24 L OM/CS	24 M	24 S	24 L OM/CS	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D
25 M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L OM/CS	25 M	25 S	25 L FÉRIÉ
26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L OM/CS	26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M OM/CS
27 V	27 L OM/CS	27 L OM/CS	27 J	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L OM/CS	27 M
28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V	28 L OM/CS	28 J	28 S	28 M	28 J
29 D		29 M	29 S	29 L FÉRIÉ	29 J	29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V
30 L OM/CS		30 J	30 D	30 M OM/CS	30 V	30 D	30 M	30 S	30 L OM/CS	30 J	30 S
31 M		31 V		31 M		31 L OM/CS	31 J		31 M		31 D

Pour rappel, la collecte du verre se fait dorénavant auprès des points d'apports volontaires, au nombre de cinq, répartis dans la commune dans les lieux suivants :

- A côté des terrains de tennis, rue de Pruillé-le-Chétif
- A côté du parking de l'école, rue de Souigné
- Au Parc des Hayes (en bas du belvédère de la Croix du Sud), avenue des Constellations
- A l'entrée du lotissement de la Bideaudière, à proximité de la rue de la Croix Sainte-Apolline
- A l'entrée du lotissement du Panorama, sur la place.



Des arbres plantés dans l'espace de loisirs des Hayes



Il s'agit aussi de développer la capacité du territoire à augmenter sa capacité d'absorption de CO₂ et ainsi de réduire l'écart entre la quantité émise (nuisible pour l'émission de gaz à effet de serre produite) et celle absorbée.

La municipalité envisage un effort encore plus important en 2023 en végétalisant plusieurs espaces verts simplement engazonnés. (voir article p 10).

C'est à la fin du mois de novembre que près de 50 arbres ont été plantés au sein du Parc de loisirs des Hayes, à proximité de la piste BMX, du city stade et des différents autres jeux.

Cet espace était jusqu'à présent en plein soleil avec aucun espace ombragé pour celles et ceux qui le fréquentaient. L'été dernier nous a permis de constater qu'il était impossible de fréquenter cet espace en pleine journée et il était souvent désert jusqu'à 18h, heure à partir de laquelle il était à nouveau supportable de venir se divertir.

De plus cette végétalisation des espaces urbains entre dans une démarche volontariste à l'échelle de tout le territoire de Le Mans Métropole dans le cadre d'un plan climat air énergie territorial (P.C.A.E.T.). Ce plan comprend de nombreuses mesures dont la nécessité de créer de nouveaux îlots de fraîcheur à proximité des lieux de vie.



Une petite contribution à un grand plan d'action

Saint Georges du Bois s'est engagé dans le Plan Climat Air Energie territorial de Le Mans Métropole à l'automne dernier, par la plantation d'arbres sur le parc de loisirs des Hayes. L'automne prochain, ce sera autour du chemin du Centaure, qui traverse le parc des Hayes, de recevoir de nouveaux arbres de façon à créer progressivement des îlots de fraîcheurs sous forme de forêt urbaine.

Entre ces deux périodes, Noël et ses sapins, ont fait germer l'idée de proposer aux Boisgeorgiens de ne pas jeter les sapins en pots, mais au contraire de les planter dans le parc des Hayes.



Après une préparation réalisée par les employés municipaux, les sapins des écoles ont été mis en place dans les trous préparés à cet effet, le samedi 14 janvier. Les particuliers qui s'étaient fait inscrire à la Mairie se sont retrouvés à 11 heures sur le parking du supermarché, avec leur sapin. Familles, élus et un employé municipal, se sont alors rendus sur le lieu de plantation où chacun a choisi son trou pour y planter son sapin.

Ce sont ainsi 19 sapins qui ont été installés avec les conseils d'un agronome forestier boisgeorgien, Philippe GUILLET, avant que la pluie ne vienne les arroser. Les leçons de cette première expérience seront tirées pour inciter les familles à participer à une nouvelle session l'année prochaine. Chacun aura, d'ici là, à cœur de voir si son sapin résiste et grandit.

Un nouveau terrain au sein de l'espace trompe souris

Le terrain situé entre l'arrière du restaurant scolaire et la future maison d'assistantes maternelles avait été acheté il y a déjà plusieurs mois mais était jusqu'alors resté en l'état. Il a été nettoyé par les employés municipaux et transformé en nouvel espace libre au sein de ce grand périmètre Trompe Souris regroupant de nombreux équipements publics de la commune.

En 2023, ce secteur connaîtra un autre aménagement avec l'extension de l'aire de stationnement contigu, permettant ainsi de créer 15 nouvelles places. Un cheminement permettra alors d'accéder de ce parking agrandi à la salle associative, répondant ainsi à un besoin des utilisateurs. Il permettra aussi de rejoindre la M.A.M. et la rue de Sablé en toute sécurité. Plus globalement ce chemin constituera un lien entre la rue de Souigné et la rue de Sablé.



Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

- Trois bulletins par an
- Un site internet www.sgdb72.fr comptant plus de 4000 visites par mois
- Une application pour smartphone avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en facade de mairie

Arceaux-vélos devant l'espace culturel et la Mairie

Un programme de déploiement d'arceaux et abris-vélos a été lancé sur la commune. D'ores et déjà des arceaux ont été installés devant l'espace culturel et la Mairie. A ce jour plusieurs emplacements existent déjà (plateau scolaire, parking devant l'école, aire de loisirs des Hayes, place de la Mairie).

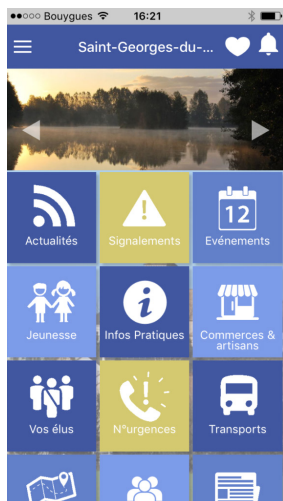
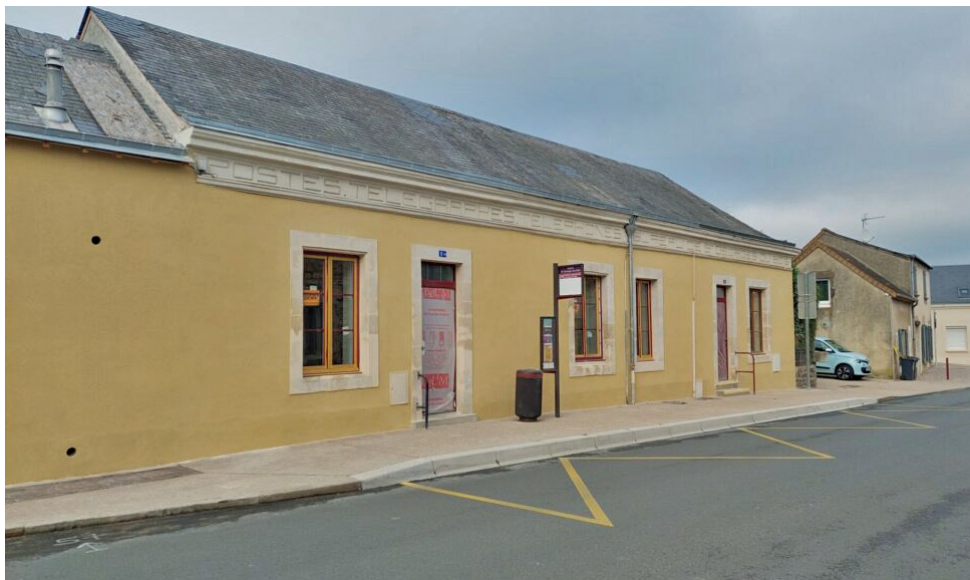
Ils seront améliorés avec un dispositif d'abris en 2023. Les emplacements prévus sont le plateau scolaire (en remplacement de ce qui existe) et à proximité des terrains de tennis.



La façade de l'ancienne poste est rénovée

Alors que le logement de l'ancienne poste a été confiée à l'association SOLIHA pour une réhabilitation complète en cours d'achèvement, la municipalité avait souhaité profiter de cette restauration intérieure pour refaire la façade extérieure. C'est chose faite depuis novembre dernier.

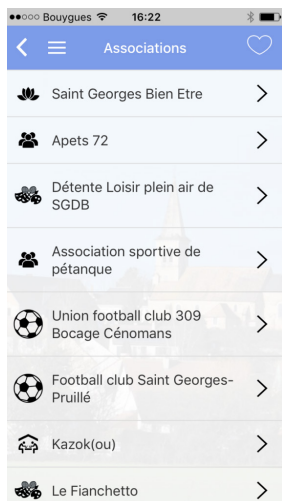
La commune a pris en charge ce ravalement extérieur qui couvre la totalité du bâtiment, c'est-à-dire le futur logement réhabilité et la partie conservée par la commune à usage d'activité.



Pour rester au courant des dernières actualités et alertes, téléchargez l'Application mobile «My Mairie» et choisissez St-Georges du Bois

DISPONIBLE SUR
Google Play

Télécharger dans
l'App Store



Spectacle «Maternelle»

Le 2 décembre dernier, les élèves de l'école maternelle ont participé au spectacle Dame la Lune financé par la Coopérative scolaire.

Les enfants étaient ravis !



Noël au groupe scolaire Trompe Souris

Le 09 décembre a eu lieu le marché de Noël, les parents sont venus nombreux. Le marché de Noël a rencontré un grand succès.

Ensuite le 15 Décembre le père Noël a fait son apparition à l'école en fin de repas pour le plus grand plaisir de tous.

Ce dernier, accompagné de ses lutins recrutés chez les élèves de CM2, a distribué des bonbons et des cadeaux APETS offerts à toutes les classes de l'école :



Ce même jour, des bénévoles des Restos du Cœur sont venus chercher la collecte des familles de l'école.

« Un truc chaud, un truc bon, un mot doux ... »

Cette opération a eu, cette année encore, un grand succès !

MERCI A TOUS pour avoir participé A CET ACTE SOLIDAIRE !

Tous ces dons ont été répartis dans des sacs à dos distribués aux bénéficiaires le samedi 24 décembre, réveillon de Noël !

Un autre acte solidaire qu'il faut saluer, de la part de la mairie :

Suite à l'annulation du spectacle du Dimanche 18 décembre à la salle associative la mairie a décidé de faire don de la commande globale de la boulangerie (une centaine de viennoiseries) aux bénéficiaires des Restos du Cœur !





Don de viennoiseries aux bénéficiaires des Restos du Coeur

Spectacle ANIMALIUM

L'équipe enseignante a offert aux élèves de l'école élémentaire un spectacle surprise (les enfants n'étaient pas au courant), financé par la coopérative scolaire. Ce spectacle, intitulé "Animalium" a été créé autour de l'œuvre de Camille Saint-Saëns "Le Carnaval des animaux".

Le spectacle auquel nous avons assisté est inspiré par les cabinets de curiosités des XVII et XVIII siècles: animaux et créatures insolites, articulés avec des engrenages et avec quelques effets de magie. Nous avons tous unanimement été enchantés par ce spectacle alliant musique, magie et découverte d'animaux insolites.



Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

- Trois bulletins par an
- Un site internet www.sgdb72.fr comptant plus de 4000 visites par mois
- Une application pour smartphone avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en facade de mairie

Le relais petite enfance :

Le Relais a décidé de mettre l'accent sur le bien-être. Parce qu'il est important que l'adulte qui prend soin de l'enfant prenne aussi soin de lui-même, les assistantes maternelles ont pu bénéficier de 4 séances de sophrologie.

Animée par Séverine Bazile, praticienne en massage bien-être, cette technique de respiration permet une relaxation et surtout un moment pour soi.



L'année 2022 s'est terminée par un concert gourmand et un spectacle. Les assistantes maternelles ont mis toute leur énergie pour la réussite de ce concert.

Les enfants et les parents ont pu chanter avec les assistantes maternelles; un beau moment de partage.

Lionel Chauvet de la compagnie « le wagon lune » a présenté son spectacle « moustique et bout d'ficelle » pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

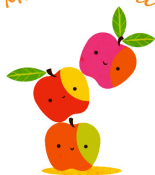


Contact : Claire Dézafit et Mathilde Grandin 02 52 19 21 80 choix 1

Relais : relaispetiteenfance@bocagecenomans.org

Accueil sur RDV du lundi au vendredi / Permanences téléphoniques le lundi et vendredi de 13h30 à 16h00, mercredi 9h30-12h30.

Multi accueil



Pomme de reINETTE

Le Multi accueil Pomme de ReINETTE :

Vous êtes parents d'enfants de moins de 3 ans et vous avez besoin de temps pour vous, le multi accueil vous propose des places en accueil occasionnel.

Que vous soyez en activité ou non, nous pouvons vous proposer des places d'accueils ponctuels pour votre enfant. Il pourra se familiariser à la vie en collectivité, explorer la salle de motricité ou encore découvrir nos différents coins jeux.

Le multi accueil propose également des accueils d'urgence, par exemple si votre assistante maternelle est malade et ne peut pas accueillir votre enfant.

Contact et renseignements au 02.52.19.21.80.

Parentalité :

Des ateliers d'éveils musicaux pour les tout-petits seront proposés

les vendredis 17, 24 et 31 mars, de 9h30 à 10h15 et de 10h30 à 11h15.

Les p'tits rats conteurs reprendront le 10 février et le 14 avril de 9h30 à 10h15 et de 10h30 à 11h15 à l'espace culturel de Saint Georges du Bois.

Plus de renseignements auprès de Mathilde à l'adresse suivante : petiteenfanceparentalite@bocagecenomans.org ou par téléphone au 02.52.19.21.80 option 1



L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement :

Les élus et les agents du Bocage Cénomans s'emploient à apporter des réponses au plus près des besoins des habitants.

En effet, les objectifs fixés dans le Projet

Social de Territoire nous amènent à rester attentifs aux services nécessaires des habitants à travers une veille constante et à redimensionner les services selon ces besoins.

Il est essentiel pour le Bocage Cénomans de donner les moyens à chacun de concilier vie de famille, vie professionnelle et vie personnelle.

Dès la rentrée scolaire en septembre 2022, le service Enfance du Bocage Cénomans (les mercredis loisirs et les centres de loisirs des vacances scolaires) à fait face à des demandes d'inscription en grand nombre.

Les locaux étant limités par une capacité d'accueil réglementaire, agents et élus ont mené une réflexion pour répondre à ce nombre de demandes grandissant.

Ainsi, à partir de septembre 2023, une annexe du centre de loisirs du Bocage Cénomans ouvrira ses portes dans les locaux de la salle communale de Chaufour Notre Dame pour accueillir 16 enfants de moins de 6 ans et 12 enfants de + de 6 ans.

Les familles du territoire du Bocage Cénomans seront prioritaires. Contact pour plus de renseignements :

Antoine Boudin, responsable enfance jeunesse au **06.87.56.11.14**



Été 2023

L'équipe pédagogique du centre de loisirs s'organise pour renforcer ses propositions à l'été 2023 : des mini-camps, des sorties, des intervenants...

Découvrez toutes ces nouveautés lors de « Bocage en Fête » : un événement au printemps 2023 pour rencontrer l'équipe et son cadre

pédagogique, découvrir une journée type au centre de loisirs, les plannings des mini-camps et les activités proposées.

Plus d'informations sur www.syndicat-bocage-cenomans.fr

Le service Jeunesse :

Le service jeunesse du Bocage Cénomans adapte son offre au public adolescent. Depuis le 1er janvier 2023, les différentes activités proposées par le service jeunesse sont à destination des jeunes de 11 ans (ou 6ème) à 17 ans.

Les activités proposés sont:



Les Tickets Sports : un programme d'activités diverses (sportives, culturelles, manuelles, multimédia...) auquel les jeunes peuvent s'inscrire 2 semaines avant. Les Tickets Sports auront lieu du 13 au 17 février 2023.

Les séjours : Le séjour neige aura lieu du 18 au 25 février et proposera une semaine à la montagne à 29 jeunes de 11 à 17 ans. Comme en 2022, un séjour pré-ados pour les jeunes de 11 à 14 ans sera organisé cet été.

Les projets de jeunes : Le service jeunesse accompagne les envies des jeunes, que ça soit la découverte d'une nouvelle pratique (radio, danse...), l'organisation d'une compétition sportive ou de jeux vidéo, la préparation d'un weekend à la mer ou d'un séjour. Cet été, un groupe de 12 jeunes est parti en séjour à Malte. Ils ont financé en partie leur séjour à travers des actions d'autofinancement.

Les Chantiers argent de poche : Les jeunes de 14 ans et plus peuvent participer à des petits chantiers de 5 jours (3h par jour) dans les communes du Bocage Cénomans.



MUTUELLE COMMUNALE
Santé • Prévoyance

mutami
LE LIEN SOLIDAIRE

Offre réalisée en partenariat avec les élus de votre ville

Vous habitez ou vous travaillez sur notre commune partenaire ?
Découvrez la mutuelle communale !

Qui sommes-nous ?

La Mutuelle Solimut Centre Océan devient Mutami, une mutuelle locale à but non lucratif, sans actionnaires, qui défend l'accès aux soins pour tous depuis 60 ans.

Nous proposons une offre de mutuelle communale dans laquelle la solidarité joue sa pleine mesure.

+ Nos atouts

- Des **tarifs préférentiels** négociés
- **Sans limite d'âge** et sans questionnaire de santé
- Une souscription **immédiate**
- Une **protection juridique** en cas d'erreur médicale
- Un **service de prévention** dédié
- Un **service de téléconsultation gratuit** inclus
- La **prise en charge du sport** sur ordonnance (activité physique adaptée)
- Une **solution santé avec pack bien-être** (médecine douce)
- La possibilité de souscrire à un contrat pour préparer ses **obèses**, en cas d'accident de la vie...

Votre agence de proximité



28 rue Xavier Bichat
72000 Le Mans

Tél. 07 87 55 13 07

Mail. coralie.gasnier@mutami.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi et jeudi : de 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 17h00

Mardi, mercredi et vendredi :
accueil sur rendez-vous



www.mutami.fr

PAT PIZZA

Pat'Pizza, présent tous les mercredis sur la place de la Mairie, à partir de 17h

06.85.66.11.57

Pour un meilleur service pensez à réserver

Retrouvez toutes mes pizzas sur:

www.patpizza.fr



Lotissement Val de L'orne : La tranche 2 à l'étude

Lorsque le lotissement du Val de l'Orne a été lancé, la municipalité avait demandé à l'aménageur de scinder son projet en deux tranches.

C'est ce qui a été fait et la première partie touche maintenant à sa fin. Il reste l'aménagement des terrains en façade de la rue de Sablé avec quatre parcelles à construire.

Les travaux seront lancés en début 2023 et la commercialisation des terrains suivra dans la foulée.

Cette première tranche comprendra à son terme 32 parcelles.

La rue Hemera dessert aujourd'hui cette première partie à partir du rond-point de la rue de Sablé et a été conçue pour desservir dans un second temps la nouvelle tranche qui s'étendra sur sa gauche. Celle-ci, plus importante que la première, accueillera 52 parcelles et permettra à la commune de poursuivre la ronde verte qui s'arrête provisoirement à l'arrière de la tranche 1.

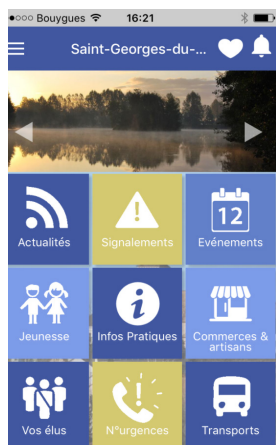
La ronde verte se poursuivra au nord de la future tranche 2 et pénétrera au milieu de celle-ci pour rejoindre la rue de Sablé. Avec un aménagement à prévoir pour traverser cette rue, elle se poursuivra le long de l'aire de loisirs pour rejoindre au sud le chemin des garandières.

Cette nouvelle tranche va également permettre de réaliser un nouvel espace public qui sera majoritairement végétalisé pour réaliser un nouvel îlot de fraîcheur. De nombreux arbres y seront donc plantés.

Ce projet occupera donc le terrain situé entre l'actuelle tranche 1 et la partie boisée de la cantinière et marquera la fin de l'ouverture à la construction dans ce secteur de la rue de Sablé.

Le lotisseur travaille sur les premières esquisses de son projet et nous espérons pouvoir vous les présenter lors de la sortie du prochain bulletin municipal.

La municipalité a demandé que les surfaces de voirie soient réduites, que des îlots en impasse soient privilégiés, que la traversée de la ronde verte soit un élément majeur du projet et qu'une douzaine de logements à vocation sociale soit implantée. Pour répondre à la réglementation du PLUI, 30% des terrains auront une superficie inférieure à 400m².



Pour rester au courant des dernières actualités et alertes, téléchargez l'Application mobile «My Mairie» et choisissez St-Georges du Bois,



22 Novembre 2022

Maison d'assistantes maternelles : demande de subvention au titre du fonds de concours « Attractivité » de Le Mans Métropole

Le projet de réalisation d'une Maison d'assistantes maternelles est éligible au fond de concours « Attractivité » créé récemment par Le Mans Métropole.

Le montant des dépenses éligibles à ce fonds s'élève à 612 709.62€.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de demander une subvention de 134 822.05€.

Participation à l'appel à projets « Territoires engagés pour la nature

Le dispositif national « Territoires Engagés pour la Nature » a pour objectif d'identifier, valoriser et diffuser les projets et les bonnes pratiques des collectivités en faveur de la biodiversité et de favoriser l'engagement des dits territoires pour la nature.

La Région Pays de la Loire accompagne les territoires dans la mise en œuvre de projets opérationnels de préservation et de valorisation de la biodiversité et des continuités écologiques à travers un dispositif unique : le Contrat Nature. Ce contrat est conclu sur la base d'un projet territorial décliné en programme d'actions prévues sur 3 ans. La subvention accordée par la Région pourra atteindre 350 000 € HT par projet, avec un taux d'aide régional de 50% maximum.

Dans ce cadre, un programme d'actions « Territoires Engagés pour la Nature » porté par Le Mans Métropole, les communes du territoire et d'autres partenaires territoriaux a été retenu par les membres du Collectif Régional Biodiversité pour agir de manière cohérente en faveur de la biodiversité.

Ce programme « Territoires Engagés pour la Nature » déployé sur 3 ans (2023 à 2025), regroupe des actions pour un investissement global estimé à 3 M€ aidé à hauteur de 79.5%.

Pour la commune de Saint-Georges-du-Bois, l'action pré-identifiée concerne la création d'une zone boisée dans le Parc des Hayes, pour un montant évalué de 30 000 €HT.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de :

- valider l'inscription de cette action au programme d'actions ;
- autoriser le Maire à signer tout document relatif à la bonne exécution du programme d'actions « Territoires Engagés pour la Nature » et du Contrat Nature ;
- solliciter toute subvention auprès de financeurs potentiels

Informations sur les décisions du maire en vertu d'une délégation du conseil municipal :

Décision du 21/10/2022 : Acceptation d'un don de 9 500€ dans le cadre de la liquidation de l'association « Accueil périscolaire »

Attribution de subvention

La totalité de l'enveloppe initialement prévue n'ayant pas été consommée, M. BRETEAU propose d'attribuer une subvention de 2 000€ à l'association Les Petits Bouts en Train, qui a été créée par les assistantes maternelles afin de coordonner leur activité au sein de la Maison d'assistantes maternelles dont l'ouverture est prévue pour le 6 février 2023.

Cette subvention leur permettra d'acquérir du mobilier et de faciliter leur installation.

Le conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition.

Installation classée pour la protection de l'environnement

M. BRETEAU informe le conseil municipal qu'à la suite de l'enquête publique dans le cadre de laquelle le conseil avait rendu un avis favorable, l'exploitation d'une installation de regroupement d'huiles minérales et de liquides de refroidissement usagés par la société HG Industrie à Voivres-lès-Le Mans a été autorisée par arrêté préfectoral n°2022-0312 du 04 novembre 2022.

17 janvier 2023

Démission d'une conseillère municipale (Mme Marie LOMBRICI) et installation d'un nouveau conseiller municipal (M. Patrick L'HELGUEN)

Mme Marie LOMBRICI a démissionné de ses fonctions de conseillère municipale par courrier reçu le 19 décembre 2022.

Dans la mesure où Mme Lombrici n'a pas précisé de date de prise d'effet de sa démission, celle-ci est immédiate au jour de la réception du courrier par le maire. La préfecture en a été informée.

Le nouveau conseiller est M. Patrick L'HELGUEN. Son installation est consignée au PV du présent conseil municipal.

Remplacement de Mme LOMBRICI auprès du Syndicat du Bocage Cénomans

Les élus propose M. Patrick L'HELGUEN afin de ségier en qualité de suppléant.

Installation d'une antenne téléphonique Orange à la Blanchardière

Dans le cadre du programme de résorption des zones blanches et grises de téléphonie mobile, l'Etat a imposé à l'opérateur ORANGE, par arrêté du 21 décembre 2021, l'implantation d'un pylône sur la commune.

Après réalisation d'études techniques, une implantation sur le site de la Blanchardière permettrait d'améliorer la couverture mobile de la commune. Cet emplacement présente l'avantage d'être situé à l'extérieur du bourg, et permet de couvrir les points identifiés comme mal couverts par l'opérateur Orange. Toutefois, le pylône existant ne permettra pas d'accueillir les émetteurs d'Orange car il est situé trop bas et ne peut pas être rehaussé. Un nouveau pylône serait nécessaire sur la hauteur du site.

Des discussions sont en cours sur l'orientation des antennes ; des plans complémentaires doivent être fournis par l'opérateur.

Le conseil municipal rendra son avis définitif lorsque ces questions techniques auront reçu une réponse de l'opérateur.



Demande de subventions pour la végétalisation d'espaces urbains

La création d'une zone boisée au parc des Hayes et la végétalisation d'espaces urbains est éligible à plusieurs subventions.

Le montant total des dépenses présentées est de 44 710€ HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le maire à déposer les demandes de subvention selon le plan de financement suivant :

Origine des financements	Montant de subvention sollicité ou obtenu (en euros)	Taux	Montant des dépenses éligibles (en euros)
Financement de l'Etat (DETR et DSIL)	22 126	49%	44 710
Conseil Régional	4 700	11%	30 000
Le Mans Métropole	8 942	20%	44 710
Part restant à la charge du maître d'ouvrage	8 942	20%	44 710
MONTANT TOTAL H.T DE L'OPERATION	44 710		44 710

Accueil d'un jeune volontaire européen

La commune a été contactée par la Maison de l'Europe pour accueillir un volontaire européen. Il s'agit d'un dispositif entièrement piloté et financé par la Maison de l'Europe Le Mans Sarthe (Erasmus) qui permet à la structure d'accueil de recevoir un jeune européen et de lui confier des tâches à partir d'un projet élaboré en amont.

Ce projet pourrait être défini autour d'une présence auprès des enfants, en période scolaire, à l'accueil périscolaire, pendant le temps du midi, et à l'espace culturel.

Il pourrait également être présent à l'aire de loisirs des Hayes lors des moments de forte fréquentation et renforcer l'équipe du Bocage Cénomans les mercredis ou pendant les centres aérés des petites vacances.

La période de présence est d'une année scolaire, de la fin du mois d'août au mois de juin.

Le coût serait d'environ 1 500€ (350€ forfaitaire auxquels s'ajoutent 150€ par mois).

Le conseil municipal valide la candidature de la commune pour l'accueil d'un volontaire européen et charge le maire de prendre toutes dispositions et signer tout document pour sa mise en œuvre.

Transfert de la compétence « Equipements structurants de dimension communautaire – Antarès et stade Marie Marvingt »

Par délibération du 1er octobre 2020, le conseil communautaire a approuvé le transfert à Le Mans Métropole des compétences « Soutien aux clubs sportifs professionnels » et « Nouveaux équipements sportifs structurants de dimension communautaire » à compter du 1er janvier 2021.

Ces transferts de compétence s'inscrivaient dans un contexte de coordination de la politique sportive à l'échelon communautaire, en développant les coopérations intercommunales ou en soutenant les actions sportives comme outils de rayonnement, de valorisation et d'attractivité du territoire.

Le Mans Métropole a souhaité confirmer cette dynamique en faisant évoluer le niveau des interventions communales et communautaires concernant les équipements existants sur le territoire.

A cet égard, Le Mans Métropole a délibéré favorablement le 15 décembre 2022 pour le transfert à compter du 1er juillet 2023 de la compétence « Aménagement, entretien, gestion et animation des équipements sportifs structurants de dimension communautaire – Antarès et stade Marie Marvingt ».

Nature du transfert de compétence

Conformément à l'article L5211-17 du CGCT, les communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale peuvent à tout moment transférer, en tout ou partie, à ce dernier, certaines de leurs compétences dont le transfert n'est pas prévu par la loi ou par la décision institutive ainsi que les biens,

équipements ou services publics nécessaires à leur exercice.

Antarès et le stade Marie Marvingt sont des équipements structurants majeurs, au regard d'une part de leurs capacités d'accueil des compétitions sportives professionnelles ainsi que de grands événements culturels et d'autre part du rayonnement et de la notoriété procurés à l'agglomération à l'échelle régionale, nationale voire internationale.

La dimension communautaire des deux équipements est donc manifeste compte tenu de leurs périmètres respectifs d'actions et de rayonnement, qui dépassent largement l'échelon communal.

C'est en ce sens qu'il est proposé le transfert d'Antarès et du stade Marie Marvingt à Le Mans Métropole, pour la gestion de leurs exploitations ainsi que le financement des investissements nécessaires au maintien de l'attractivité des équipements.

Dotation de compensation

Au regard des procédures de transfert de compétence et de calcul de charges, une dotation de compensation annuelle est définie pour chaque équipement relevant du transfert de compétence, représentative du coût des dépenses annuelles supportés par la commune concernée.

Le montant de cette dotation correspond au coût net de l'ensemble des dépenses supportées par la ville du Mans pour l'exploitation annuelle de chaque équipement.

Affaires diverses

Vestiaires de foot : les appels d'offres sont en cours de préparation et seront publiés la 1ère quinzaine de février 2023. Le chantier pourrait débuter courant avril 2023.

Pour rester au courant des dernières actualités et alertes, téléchargez l'Application mobile «My Mairie» et choisissez St-Georges du Bois

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

my mairie

Associations

- Saint Georges Bien Etre
- Apets 72
- Détente Loisir plein air de SGDB
- Association sportive de pétanque
- Union football club 309 Bocage Cénomans
- Football club Saint Georges-Pruillé
- Kazok(ou)
- Le Fianchetto



Cérémonie du 11 novembre



Chants de Noël avec la chorale du Val D'huisme



Repas Annuel des Dynamiques Boisgeorgiens



L'atelier Broderie «De fil en Aiguilles» prêt pour Noël



Illuminations de Noël



École Trompe Souris au cross d'Allonnes le vendredi 18 novembre

Associations	Président ou Contact	Téléphone	Mai/ Blog
Akiltoor	Trévor CORBION	07.81.55.69.15	Mail : akiltoor@gmail.com
Association des Parents d'élèves de l'Ecole Trompe Souris			Mail : apets72700@gmail.com
Association Sportive de Pétanque Boisgeorgienne	Gino GAISNE	06.27.17.47.07	Blog : aspb.asso-web.com
Dynamiques Boisgeorgiens	Max MORANCE	02.43.47.24.66	Mail : assos72-dynamiquesboisgeorgiens@yahoo.fr
Football Club Saint Georges Pruilé	Anthony Folliot	06.78.37.63.68	Site : http://essgb.footeo.com
Groupe Chantant (chorale)	Alain SAUDRAIS	02.43.29.35.12	Mail : alma5372@orange.fr.
Kazok(ou)	Jérémy JUSTICE		Mail : kazokou@free.fr
L'ilotCo			Site : https://www.lilotco.fr Mail : contact@lilotco.fr
St Georges Bien Etre (gymnastique)	Evelyne BODINIER	02.43.80.55.59	Mail : eve.bodnier@gmail.com Blog : sgbe72.over-blog.com
Sportsmile	Lenny VINTOUSKI	06.35.32.26.24	Mail : el-cy-2@outlook.fr
Union Nationale des Combattants	Roger CHOLEAU	02.43.47.19.95	
Z'écogeorgiens			Mail : zecogeorgiens@free.fr Site : zecogeorgiens.frama.site



Akiltoor

L'association Akiltoor tient à présenter ses meilleurs vœux aux boisgeorgiennes et boisgeorgiens pour cette nouvelle année. Nous avons tenu notre assemblée générale le jeudi 15 décembre 2022 au cours de laquelle l'intégralité des membres du bureau

sortant ont été réélus pour 2 ans.

Nous sommes également revenus sur les moments marquants de 2022 :

- Nous avons joué 52 soirées en 2022 (1 fois par semaine)
- Augmentation du nombre d'adhérents (+11 pour s'établir à 71)
- Participation de l'association au Festival international des jeux de Paris (PEL)
- Co-organisation du festival du Mans, le DJAM, où nous avons fait jouer environ 3200 personnes sur le week-end des 19-20 Novembre
- Création d'un nouveau logo
- Création de partenariats avec les éditeurs de jeux
- Notre ludothèque s'établit à 405 jeux

2023 marque les 10 ans d'existence de l'association.

Pour rappel, l'association est ouverte tous les jeudis soir de l'année à partir de 20h30 (ou 20h le 1er jeudi de chaque mois) ainsi que les 2èmes samedis de chaque mois au Presbytère. L'adhésion est de 15€ pour une personne et 25€ pour deux personnes du même foyer. Les deux premières soirées vous permettront de découvrir notre fonctionnement. Tous nos jeux sont empruntables gratuitement.

- Voici les évènements que nous organiserons ou nous participeront en 2023 :
- 23 Mars : journée jeux de société à l'Université du Maine
 - 25-26 Mars : Akiltoor fête ses 10 ans en public avec la fête du jeu à Saint Georges du Bois
 - 27-28 Mai : Akiltoor remercie ses adhérents en organisant un week-end festif pour ses 10 ans (réservés aux adhérents)
 - 24-25 juin : Participation d'Akiltoor au festival international des jeux à Paris



Association des Parents d'Élèves de l'École Trompe-Souris

Comme chaque année, l'APETS se mobilise pour permettre aux Boisgeorgiens, aux parents d'élèves et leur entourage de contribuer au financement d'actions pédagogiques mises en place par les enseignants pour les enfants de l'école Trompe-Souris !

Dernièrement, l'opération Vente de chocolats et douceurs de Noël, a de nouveau connu un beau succès, avec 3 280€ de commandes. Ces ventes permettent également de contribuer à la tombola de fin d'année grâce aux donations de nombreux lots !

Nous espérons que ces achats au profit des élèves de l'école Trompe Souris auront ravi les papilles des petits comme des grands ! a vente de Gâteaux Bijoux et le renouvellement du partenariat avec les produits Just Eco ont aussi été très appréciés.

La Bourse aux Jouets a eu lieu les 19 et 20 Novembre 2022 à la salle associative. Les exposants étaient au complet et une fois de plus, les visiteurs étaient au rendez-vous, dans une ambiance conviviale.



En Décembre, l'APETS a une nouvelle fois participé à la liste du Père Noël permettant ainsi d'offrir à chaque classe un cadeau choisi en collaboration avec l'équipe enseignante.

Tout récemment, l'APETS a démarré l'année 2023 avec la 2ème édition de La Boum des Enfants organisée le 15 Janvier ! Elle a eu lieu dans la salle associative, l'entrée était gratuite ! Le stand maquillage a eu beaucoup de succès. Les enfants ont dansé et se sont amusés ensemble, pendant que les parents pouvaient partager un moment convivial autour d'un verre.



A vos agendas !

Avis aux gourmands, l'APETS organisera très prochainement une nouvelle vente de brioches et gâteaux Bijoux

CARNAVAL – 1er Avril

Venez nombreux le **Samedi 1er Avril 2023** après-midi participer au **Carnaval** qui cette fois sera sur le **thème des Arts**.

Comme chaque année, il y aura un concours de Bonhommes de Carnaval. N'hésitez pas à vous regrouper entre voisins pour faire de magnifiques créations, les plus populaires seront récompensées. Ambiance festive et bonne humeur garantie !

FÊTE DE L'ÉCOLE – 25 Juin

Réservez votre Dimanche 25 juin 2023 pour la fête de l'école !

En fonction de vos possibilités, vous pouvez participer à l'organisation ou à l'animation des festivités. Pour rejoindre l'équipe, contactez-nous par mail:

apets72700@gmail.com

Pour suivre l'actualité de l'association, rendez-vous sur notre page Facebook : Apets72 - Parents d'élèves École Trompe Souris de Saint-Georges du Bois.



Les dynamiques Boisgeorgiens

Les activités après-midi Jeux de cartes, de société et Loisirs créatifs partagés sont organisés le deuxième et quatrième mercredi de chaque mois à partir de 14h00.

Les initiations danse musette sont réalisées tous les mardis soir à partir de 20h00.

Les randonnées pédestres sont programmées une fois par mois le lundi après-midi à partir de 14h suivant le calendrier établi.

Le programme du premier semestre 2023 est le suivant :

A l'attention des adhérents

- Vendredi 10 Février Spectacle humoriste suivi de la galette des rois à Baugé (49).
- Du lundi 03 au samedi 08 Avril 2023 Voyage surprise 6 jours 5 nuits, transport autocar.
- Jeudi 25 Mai 2023, repas spectacle cabaret Le rêve bleu à Château du loir (72).

A l'attention de tout public

- Samedi 04 Février 2023, Salle associative, soirée théâtre à partir de 20 heures présentée par la troupe des Bolides de Mulsanne ; ouvert à tous-
- Dimanche 19 Mars 2023, Thé dansant de 14 heures à 19 heures ; ouvert à tous.

L'îlotCo

Situé à proximité du bourg, ouvert à tous, L'îlotCo est un lieu pour les habitants du territoire (adhérents ou pas), avec un espace pour se restaurer, des événements variés et des activités régulières !



Depuis l'ouverture en mai 2022, de nombreux Boisgeorgiens ont pu suivre l'évolution des travaux... La grande salle équipée de 106m² est à présent parée d'un sol en béton ciré, revêtement idéal pour la modularité de l'espace : ateliers corporels ou manuels, danse, cinéma, tout est faisable !

Avec la nouvelle année, L'îlotCo continue d'évoluer !

• Le Café cantine rouvre ses portes le jeudi 2 mars !

Nouvelle formule, nouvelle équipe mêlant professionnels et bénévoles, avec, chaque jeudi, un repas complet (12h-14h), et le vendredi, des galettes et crêpes (12h-14h et 18h-22h)

Les valeurs ne changent pas : une cuisine saine, locale, bio... Qui s'adapte à chacun ! Intéressés pour participer ? Contactez-nous pour expérimenter les coulisses du Café-Cantine !

• Les vendredis de L'îlotCo offrent une nouvelle possibilité : « L'îlotCo est à vous »

Dans l'esprit « Tiers-Lieu », venez-vous approprier L'îlotCo : les vendredis soirs permettent à tous les talents et passions de s'exprimer dans un cadre accueillant, respectueux et simple. C'est aussi une occasion pour partager, se rencontrer, et transmettre son savoir au passage !

Boeuf musical, Expo éphémère, Moment convivial autour de votre passion, Test d'une activité, Lecture d'un poème, Danse, Chant... Vous avez une compétence,

un talent ou une envie de partage ? Lancez-vous ! (contact@lilotco.fr)
Et, régulièrement, retrouvez des soirées danse, concerts, scènes ouvertes, open music !

• **Un samedi par mois, les Journées du « Faire Ensemble »**

permettent à tous de se rencontrer, faire des activités collectives, apporter des envies, des idées, du savoir, de la convivialité...

Jardinage, bricolage ou déco, il y en aura pour tous les goûts !

Transmission, partage, convivialité... Vous êtes tous les bienvenus à ces ateliers !
(RDVS : 04/02, 04/03, 08/04, 06/05)

• **L'îlot.Découvertes, le samedi 25 mars,**

est une belle journée organisée par les intervenants de L'îlotCo. En journée, vous pourrez tester de nombreux ateliers à prix mini. Ce même jour, vers 20h, L'îlotCo accueille un **spectacle clown Tout public** (dès 8 ans), « **L'Éducation sentimentale** » par la Cie Les ailes du rire. Jauge limitée, Billetterie à prix libre et conscient, entre 5 et 10€.

Le Café Cantine vous permettra de déjeuner, goûter ou dîner sur place.

L'îlotCo, c'est aussi une association où l'on peut donner un coup de main, déguster du pain ou venir développer une idée ou un projet...

Les Projets d'adhérents en action ou à venir :

- Le fournil de L'îlotCo - André, avec Roland, Marie-Noëlle et Brice
De la rénovation à l'utilisation du four à bois traditionnel, en passant par la formation ! Et deux fournées par semaine pour partager le plaisir du bon pain au levain ! Régulièrement, venez découvrir grâce aux ateliers pain !
- Spirale aromatique - MarieNo / Ce véritable jardin miniature permettra de fournir le Café-Cantine en herbes aromatiques !
- Installer des Ruches, projet d'Hugo, 13 ans
- Projet Théâtre du passeur avec Delphine / créer du lien autour du conte.
- Cercles de parole - Yannick / Permettre à chacun de s'exprimer
- Café des sciences - Lucie
- Café lecture - Émilie
- Ateliers photo - Patrick / Côté sciences et arts
- Projet « Bouge-Toi pour la nature » / Evan, 17 ans / Des 12-18 ans vont conduire 3 actions, d'ici à l'été.

Calendrier indicatif : (<https://www.lilotco.fr> pour + d'infos)

Nos activités régulières (possibilité de rejoindre en cours d'année) :

Mardi 18h45-20h :

YOGA

Mercredi 19h-20h30 :

QI GONG

Jeudi 20h-22h :

THÉÂTRE ADULTE

Vendredi 17h-18h :

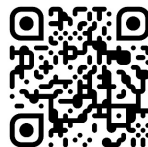
COURS DE GUITARE dès 8 ans

1 samedi par mois (15h-17h) : CLUB NATURE pour les familles (inscriptions ouvertes)

Et le vendredi soir : « les vendredis de L'îlotCo »

RDV musical (concert, scène ouverte, open music...) ou « L'îlotCo est à vous » selon les semaines.

À très bientôt ! L'équipe de L'îlotCo <https://www.lilotco.fr>



Saint Georges Bien Être

Notre association a repris une nouvelle année en septembre 2022 et se réjouit de constater la progression du nombre de ses adhérents. Les séances sont toujours animées par notre animatrice Elise qui est bien appréciée et rencontre beaucoup de succès pour sa 2ème année parmi nous. Merci à tous les adhérents pour leur dynamisme qui a permis à notre association de poursuivre ses activités de bien être en toute convivialité.

Cette année encore (2022/2023) notre association a racheté des matériels neufs remis en prêt à chaque adhérent dans un sac offert par le comité EPGV, ce qui permet aux nouveaux adhérents de profiter d'accessoires comme tout le monde.



L'assemblée générale de l'association de gym Saint Georges Bien Être s'est tenue mardi soir, 24 janvier 2023. Une trentaine d'adhérents et les membres actifs du bureau étaient présents lors de cette rencontre qui s'est déroulée dans la bonne humeur. Un retour sur l'année 2022 a été présenté, ainsi que le bilan financier 2022 et les prévisions 2023. Ont

également été évoqués les projets et les prochaines manifestations pour l'année 2023. A noter la réélection de Madame Bodinier, présidente de l'association et la démission pour raisons personnelles de la trésorière qui a été chaleureusement remerciée pour tout le travail accompli. La trésorière adjointe assurera l'intérim en attendant l'arrivée d'un nouveau membre. Fort de 115 adhérents venant de 16 communes différentes (75 boisgeorgiens), l'association se porte bien et les cours proposés sont très appréciés. En effet, 37 nouveaux adhérents sont venus rejoindre l'association cette année. L'assemblée générale s'est terminée par le partage des traditionnelles galettes de début d'année.

La Présidente Mme Evelyne BODINIER reste joignable au 06.87.83.65.32 ainsi que Mme CHABLE au 02.43.47.20.94 pour de plus amples renseignements.



FC SGP

Le Samedi 17 Décembre 2022 juste avant Noël, c'est avec grand bonheur que nous avons accueillis le FC Nantes et le Paris Saint Germain.

Les jeunes féminines U11 et U13 des 2 clubs se sont opposés à 13h00 devant un nombreux public.

Concernant les activités sur le site et terrains de St Georges du Bois, des entrainements jeunes, séniors et vétérans y ont lieu régulièrement ainsi que quelques rencontres jeunes pour nos U9-U10 ET U11.

Depuis le début de saison, 4 matchs se sont tenus sur le nouveau terrain d'honneur. Nous avons hâte de revenir plus souvent sur le nouveau terrain dès que celui-ci nous le permettra. Après 2 saisons de privation, notre repas du foot va normalement enfin pouvoir à nouveau être organisé le samedi 25 février 2023 à la salle des fêtes de Pruilé le Chétif.

Pour plus de renseignements et les réservations vous pouvez contacter :

- **Dominique LECHAT 0677255464**
- **Christophe LANGLAIS 0624900272**
- **Jérôme Bouvet 0603940895.**



Foulées d'Étival

Nous vous attendons nombreuses et nombreux le **2 avril prochain** pour notre **deuxième édition de la Course Nature du Parc de la Rivière.**

Deux trails seront toujours au programme, le **11km et le 16km AMG.**

Sans oublier la **randonnée pédestre de 11km** accessible à tous.

Les parcours emprunteront les chemins de la commune et ceux des communes voisines.

Les enchaînements des diverses difficultés naturelles en feront une agréable et sélective course.

Récompenses pour les 5 premiers au scratch des deux courses.

Le départ pour les deux courses se fera à 9h15 sur l'étang du Parc de la Rivière. A 9h30 un autre départ sera donné pour les marcheurs qui devront pour leur sécurité respecter le code de la route.

Inscription pour les courses sur KliKégo.com avant le 1er avril à 20h00

- 11 Km : 11€ et 9€ pour les licenciés FFA, FSCF, FSGT, FFTri ou UFOLEP
- 16 Km AMG : 13€ et 11€ pour les licenciés FFA, FSCF, FSGT, FFTri ou UFOLEP

Inscriptions pour la randonnée pédestre sur HelloAsso 4€

Inscriptions possibles sur place pour tous avec majoration pour les courses dans la limite des places disponibles.

A la suite des nombreux retours positifs des participants de la première édition les places seront vite prises. N'hésitez pas à vous inscrire à l'avance.

Retrait des dossards à partir de 8h00 sur le site de départ.

Un ravitaillement sera offert aux participants sur le parcours et à l'arrivée.

Pour préserver notre Nature, pensez à apporter votre gobelet personnel pour en profiter.

Renseignements complémentaires en scannant ce QrCode:





2 AVRIL
2023
9H15



SIVOM
LE
PARC
DE
LA
RIVIERE

COURSE NATURE

DU PARC DE LA RIVIERE



CHEMIN
ROUTE

16 KM

AMG
MATÉRIAUX

EN LIGNE 13€/11€ LICENCE FFA - SUR PLACE 16€

11 KM

Du Parc De La Rivière

EN LIGNE 11€/9€ LICENCE FFA - SUR PLACE 14€

11 KM

Randonnée pédestre

inscription sur place et sur www.helloasso.com

9H30 - 4€

Départ et arrivée à l'étang du
Parc de la Rivière



CLIQUEZ, PARTICIPEZ !

INSCRIPTION EN LIGNE JUSQU'AU 1 AVRIL

Contact : 06 24 64 75 03 | www.FOULEES-ETIVAL.FR



Ne pas jeter sur la
voie publique



La Maison du pain

Crédit Mutuel
la banque à qui parler



Utile

Supermarché
St Georges du Bois
02 43 83 04 04

Département : Gestion raisonnée de l'eau

Soutien financier pour les systèmes de récupération des eaux de pluie.

Grâce à une aide pouvant atteindre 500 €, le

Département accompagne les particuliers et les collectivités pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie.



Le Département de la Sarthe est confronté à des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents ainsi qu'à une augmentation des températures moyennes et une réduction du volume des précipitations estivales. **La collectivité a donc souhaité créer des actions en faveur de la gestion de l'eau, avec notamment la création d'une aide l'acquisition de réservoirs de récupération d'eau pluviale.** En effet, ces réservoirs permettent de réduire

l'impact d'une forte pluie sur le réseau d'évacuation, et ensuite de restituer progressivement cette eau au milieu, à l'arrosage des plantes et ainsi soulager la consommation d'eau puisée, traitée et distribuée.

L'aide à l'acquisition d'un réservoir de récupération d'eau de pluie et du matériel de raccordement représentera environ 30% de la facture, qui sera située entre 100 € et 500 €. Cette aide du Département est destinée aux résidents sarthois, propriétaires ou locataires, de même qu'aux collectivités.

Les projets soutenus doivent être d'une capacité minimale de 1m3 et correspondre à des usages extérieurs et domestiques. Le réservoir doit être opaque et d'une couleur adaptée à son environnement, et acheté dans un magasin en Sarthe. La demande de subvention doit être accompagnée de la facture et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Il faut certifier sur l'honneur qu'il s'agit d'une première installation de réservoir et s'engager à respecter les règlements en vigueur. Le dossier de demande est téléchargeable sur WWW.SARTHE.FR/SARTHE-DURABLE et sera à retourner au :

Département de la Sarthe
Service Eau et Rivières Domaniales
Place Aristide Briand – 72000 Le Mans
ou par courriel : celine.jallot@sarthe.fr



Opération Bon de Noël: A utiliser avant le 28 février 2023

Les fêtes de cette année se sont annoncées plus que particulières, dans un contexte d'inflation et de perte du pouvoir d'achat. La solidarité, l'entraide et la bienveillance ont été essentielles.

C'est pourquoi les élus ont souhaité offrir « un bon de Noël » d'un montant de 30 € aux personnes de plus de 75 ans et valable chez les commerçants de la commune associés à cette action.

Ainsi, vous pouvez vous rendre chez l'un de ces commerçants, muni de votre « bon de Noël » et bénéficier de ses prestations, produits, etc...

La date de validité est fixée à fin février 2023.

La municipalité remercie les commerçants partenaires de cette opération

CAUE de la Sarthe : Conseils Gratuits aux particuliers en architecture et en paysage



Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe propose à tous les sarthois des conseils gratuits en architecture et en paysage.

Des architectes et paysagistes concepteurs reçoivent les particuliers, sur rendez-vous, au Mans mais aussi pour les conseils en architecture, à La Ferté-Bernard, La Flèche, Mamers, Montval-sur-Loir, Roëzé-sur-Sarthe, Sillé-le-Guillaume et Alençon.

N'hésitez pas à prendre contact avec le C.A.U.E si vous avez un projet d'aménagement pour évoquer le choix des matériaux, les volumes les couleurs ou connaître les démarches administratives à suivre.

<https://www.caue-sarthe.com/conseil-aux-particuliers/>
CAUE de la Sarthe : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme,
et de l'Environnement

1 rue de la Mariette, 72000 Le Mans
Tel: 02.43.72.35.31

L'entreprise de déstockage à Saint Georges du Bois n'a pas pu voir le jour

L'ouverture d'un nouveau concept de magasin éphémère de déstockage de produits alimentaires, produits d'hygiène, produits de lavages, déco, bazar etc.... qui aurait dû ouvrir à compter du 1er novembre au 943 route du Haras « Lieu-dit Les Grandes Alourdes » à Saint Georges du Bois n'a pas ouvert.

L'activité était prévue mais en dernière minute cette entreprise n'a pas pu voir le jour.



Un public nombreux pour les vœux de la municipalité

Dimanche 8 Janvier, nous avons retrouvé après deux années de suspension, la cérémonie des vœux du Maire et du conseil Municipal devant un public au moins aussi nombreux qu'en janvier 2020.

Le bilan des actions réalisées en 2022 et les projets de 2023 ont fait l'objet d'une présentation avec un diaporama.

Franck BRETEAU, Maire, a tenu à féliciter les volontaires bénévoles du service public qui collaborent au fonctionnement de la bibliothèque

A Pleine Page, au portage de repas à domicile et à l'accueil d'une famille ukrainienne.

Un cocktail a clôturé cette matinée, permettant de nombreux échanges informels entre la population et les élus. Vous pouvez aussi retrouver les vœux via notre [chaîne Youtube](#) (scanner le Qr Code).



Éditeur de la publication: Mairie de St Georges du bois

Directeur de la publication: Franck Breteau

Couverture: Mascotte Phryges pour les Jo de Paris 2024

Conception/Maquette: Vincent Meunier (vincent-meunier.fr)

Impression: Numeriscann'24 (Tirage en 1000 exemplaires)

Dépôt légal: Bibliothèque municipale d'Angers, 49 rue Toussaint

Informations sociales

Mission locale de l'agglomération mancelle

Elle s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans afin de les aider dans leur parcours (élaboration de projet, accompagnement à la recherche d'emploi...).

Tél : 02.43.84.16.60

Familles Rurales

Pour les familles, les personnes âgées, et personnes en situation de handicap, Familles Rurales vous accompagne dans les actes de la vie quotidienne. Un rendez-vous à domicile et un devis est possible gratuitement et sans engagement.

Tél : 02.43.39.34.36

Mail : le-mans.sad@wanadoo.fr

Maison des services ADMR

Rives de la Sarthe propose des services à domicile, une aide aux familles en situation délicate, une aide aux personnes âgées handicapées (garde à domicile de jour comme de nuit, toilette, courses,...) Tél : 02.43.21.03.05

Informations pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 15H30 à 18H00
- Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9H00 à 12H00 et 15H30 à 18H00
- Samedi : 9H30 à 12H00

Photocopies : en semaine à partir de 11H30 le matin et 16H30 l'après-midi. Le samedi de 9H30 à 12H00.

Tél : 02.43.47.18.87

Mail : accueil@mairie-sgdb.fr

Location de la salle associative

Au 24 rue de Sablé (408,05 m²) du samedi matin 9H00 au lundi matin 9H00

Sarthe Autonomie

Sarthe Autonomie s'adresse aux personnes en perte d'autonomie, à leur entourage et aux professionnels. Ses missions sont l'accueil, l'écoute, l'information, l'aide aux démarches (prestations et aides financières, hospitalisation, services à domicile, amélioration de l'habitat ...), ainsi que la recherche et l'orientation vers des solutions visant à améliorer la vie quotidienne de ces personnes. Sarthe Autonomie de l'antenne d'Allonnes reçoit sur rendez-vous tous les matins sur place ou au domicile et sans rendez-vous à Sarthe Autonomie le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h.

11, rue Maurice Ravel - 72700 Allonnes (locaux circonscription d'action sociale)

Tél : 02 43 14 33 60

Mail : sartheautonomie.cmno-allonnes@sarthe.fr

Assistante Sociale du Secteur

Vous pouvez rencontrer Madame CHATELIER au 11 rue Maurice Ravel à Allonnes le lundi après-midi sur RDV.

Tél : 02.43.14.33.60.

SIVOM du Bocage Cénomans

Tél : 02.43.83.51.97

Mail : secretariat@bocagecenomans.org

L'accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires): tel 07 64 58 19 23 accueilloisirs@bocagecenomans.org

Relais de la Petite enfance

Tél : 02.52.19.21.80 (choix 2)

Mail : relaispetitenfance@bocagecenomans.org

Presbytère

Père Vincent Rabergeau
4 rue Ducrey 72100 Le Mans
02.43.47.80.75 / 02.43.28.52.69

Bibliothèque « à Pleine Page »

Tél: 09.64.02.36.05

Espace culturel - Place de la Mairie

- Lundi: 16h30 à 18h30
- Mercredi: 10h-12h / 14h30 à 18h30
- Samedi: 10h30 à 12h00

Agence Postale Communale

Elle se situe en mairie, ses horaires d'ouverture sont en lien avec celles de la mairie sauf en soirée où elle ferme 15 mn plus tôt tous les jours de la semaine. La levée du courrier a lieu à 12h30 en semaine et à 11h00 le samedi.

Tél : 02.43.21.33.67

Location de la salle de la Maison de la Rivière

(capacité de 49 personnes) au Parc de la Rivière du vendredi 11h30 au lundi 11h30. Renseignement auprès de la mairie

Destruction Nuisibles

En cas de présence de nuisibles (frelons asiatiques, guêpes etc...) contacter l'accueil de la mairie.

Transport

ALÉOP (Le Mans - Noyen - Sablé) Ligne 208

Dépliant disponible en mairie et sur le site internet : aleop.paysdelaloire.fr

Ses artisans

Dépannage en électroménager et outillage électrique Vente d'occasion et de pièces détachées

Xavier Lebreton : 06.62.05.31.06

ORDIDOC - Dépannage informatique à domicile 06.30.54.44.66

Déchets verts

Déchets verts au lieu-dit de la Blanchardière

(sortie de St Georges du bois vers Etival).

- Lundi au vendredi : 8H30 à 18H30
- Samedi : 9H00 à 18H00

Déchets encombrants et spéciaux à la déchetterie du Ribay (Rouillon).

- Lundi, Mardi, Mercredi : 9H00 à 12H00
- Jeudi et Vendredi : 14H00 à 18H00
- Samedi : 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

Composteurs: des composteurs sont disponibles auprès de « Le Mans Métropole » en composant le 02.43.47.47.60

Les composteurs permettent, en moyenne, de réduire vos déchets de plus de 30%.

Ramassage des ordures ménagères ET tri sélectif : LUNDI (toutes les semaines) et si le lundi est férié, la collecte est reportée au lendemain.

Activité tennis

Réservation par sms auprès de M. Pré Julien au 06.23.99.88.59

SETRAM

Dépliant ligne 34 disponible en Mairie. Horaires fixes en semaine, fixes et à la demande le samedi et uniquement à la demande le dimanche. En savoir plus sur sgdb72.fr

Artisan peintre :

Jean-Marie Pelletier : 02.43.47.14.49

SODIMAV : Panneaux isothermes : 02.43.47.10.67

NP Maçonnerie : Artisan maçon

Patrice Noël : 06.74.04.01.52

Si vous n'êtes pas cité, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

Ses services

Pharmacie de garde : 08.25.12.03.04

Centre Hospitalier : 02.43.43.43.43

Gendarmerie de Coulans sur Gée :
02.43.88.82.06

Centre Antipoison : 02.41.48.21.21

SAMU : 15

MÉDECINS DE GARDE : 116-117

POMPIERS : 18 / 112 (portable)

URGENCES : 17

Cabinet Médical Dr Moreau-Cordier, Dr Barré, Dr Nayagom, Dr Drouet, Dr Carrara :
02.43.47.17.17

Dentiste Dr Philippe Duclos : 02.43.47.22.96

Infirmier libéral

David Liger : 06.47.81.24.07

Ses commerçants

Charlotte s'en mêle - Coiffure :
02.43.47.24.12

Évasion des sens - Isabelle
esthéticienne : 06.45.81.47.46

La Maison du Pain - Boulangerie,
Pâtisserie : 02.43.20.21.08

L'Imprévu / Café du Midi - Bar, Tabac,
Presse : 02.43.47.22.46

Stéphane Leffray - Vente de produits à
la ferme (sur réservation) viande rouge,
de veau et volailles : 02.43.47.19.96 ou
09.60.01.82.59

SUBLISSIM'ONGLE (Onglerie)

Contact Cindy POTTIER
3 rue des Fouillées
06.62.06.02.84 sur rdv.

Kinésithérapeute/Ostéopathe

Manuel Dumont (Ostéopathe)
Déborah Sarrelabout : 02.43.88.47.81
Stéphane Tiroit : 02.43.28.51.85

Pédicure Podologue

Agathe Thibault-Besnard :
02.43.21.23.31 ou 06.67.88.75.15

Praticienne en hypnose :

Coralie Christophe : 07.71.59.56.14

Mutami Mutuelle (contrat village)

09.77.42.55.25 ou 07.87.55.13.07

Pharmacie : Blandine Louapre :
02.43.47.18.82

Jean Pierre Rouillard - Vente de
produits (élevage local) : Blonde
d'Aquitaine, Charolaise et Limousine en
colis de 10 à 15 kg. Veau en colis de 5 à
10 kg : 02.43.47.24.96

Le P'tit Saint-Georges - Bar,
Restaurant : 02.43.47.14.29

Magasin UTILE - Supermarché :
02.43.83.04.04

Natur'elle - Institut de beauté :
02.43.43.06.00

Ongléance - Soins des Ongles :
06.03.74.26.97

Pat'Pizza - Commerce ambulancier
- Vente de pizzas : 06.85.66.11.57

Positive&Co Lingerie - 06.62.17.20.94
<https://lingeriefaitemainbioartisanale.fr>

Calendrier des animations de Saint Georges du Bois

Samedi 25 Février 2023 Repas du Foot (FCSGP) Salle des fêtes de Pruillé le Chétif

Dimanche 19 Mars 2023 Thé dansant Dynamiques Boisgeorgiens de 14h à 19h (ouvert à tous) à la salle associative

Samedi 25 mars 2023 Découvertes en journée « Venez tester des ateliers » + en soirée : « L'éducation sentimentale » Spectacle clown (Tout public -dès 8 ans) de L'îlotCo

Samedi 03 Décembre 2022 Bûche de Noël Dynamiques Boisgeorgiens

Samedi 01 Avril 2023 Carnaval organisé par l'APETS dans les rues de la commune

Samedi 08 avril 2023 Doublettes formées par l'Association Sportive de Pétanque Boisgeorgienne

Samedi 06 mai 2023 Mêlée par l'Association Sportive de Pétanque Boisgeorgienne

Lundi 8 Mai 2023 Cérémonie de commémoration de la fin de la deuxième guerre mondiale au monument aux morts

Samedi 03 juin 2023 Festival de L'îlotCo

Samedi 24 juin 2023 Doublettes mixtes par l'Association Sportive de Pétanque Boisgeorgienne

Dimanche 25 Juin 2023 Fête de l'école organisé par l'APETS

N'oubliez pas L'îlotCo chaque vendredi soir, une découverte sans réservation et à prix libre !
(Concert, conférence, projection, danse, atelier, jeux...)